

Modalités d'Inscription

Ce document doit vous permettre de remplir votre dossier d'inscription en toute simplicité.
 Merci de le lire attentivement et de l'utiliser en tant que « **Check list** ».

Nous souhaitons attirer très particulièrement votre attention sur le fait que tout dossier d'inscription incomplet sera non traité et vous sera redonné. En conséquence, l'accès aux tatamis vous sera refusé.

Documents à remplir

- ☐ **La Demande de licence =>** [L'imprimé fédéral pour la licence est à retirer au club, ceux de la FFJudo et FFKaraté sont téléchargeables \(https://www.pec-artsmartiaux.com/le-club/inscriptions.html\)](https://www.pec-artsmartiaux.com/le-club/inscriptions.html)
 - Applicable pour : Judo / Ju-Jitsu / Aïkibudo / Kobudo / Karaté / Karaté Contact / Combat MIX
 - Pas de Licence à remplir pour la Self Défense, le Kali et le Systema
- ☐ **La fiche individuelle de renseignements**
 - Pour une première inscription, renseignez ce que vous pouvez et nous ferons le reste ensemble.
- ☐ **L'autorisation parentale pour les mineurs**
 - Si le licencié est mineur, la personne civilement responsable est tenue de remplir cette autorisation.
- ☐ **La signature du médecin sur le passeport sportif** (pour ceux qui en ont un)
 - **Pour les compétiteurs** Judo, Ju-Jitsu ou Karaté, faire préciser la mention : « **apte à la compétition** ».

Documents à fournir :

- ☐ **Un certificat médical ou Une attestation de santé**
 - => [Pour la 1ère année de licence, il faut fournir un certificat médical](#) daté de moins de 2 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives
 - => [Pour un renouvellement, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les 3 ans](#), c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois. Pour les 2 années suivantes, il faut nous remettre une **Attestation de Santé** après avoir rempli le **Questionnaire de santé QS-SPORT CERFA n°15699*01** (joint à ce dossier) fixé par arrêté du Ministre chargé des sports, daté du 20 avril 2017.
 - Pour les compétiteurs** Judo, Ju-Jitsu ou Karaté, faire préciser la mention : « **apte à la compétition** ».
- ☐ **2 Chèques à l'ordre du PEC Arts Martiaux** (pas de chèque à l'ordre des Fédérations Sportives !)
 - ⇒ **Si vous préférez payer en espèces plutôt que par chèque, c'est possible**
 - **1 chèque pour la licence** (sauf pour la Self Défense, le Kali et le Systema, pas de licence)
 Ce chèque sera encaissé rapidement car il est directement reversé aux fédérations pour l'achat des licences.
 - **1 chèque pour la cotisation club**
 Si vous souhaitez échelonner votre paiement, pas de problème. Faites plusieurs chèques au dos desquels vous préciserez la date d'encaissement.

Reprise des activités => Lundi 18 Septembre 2023

Tarifs & Créneaux horaires 2023 – 2024

# Blocs des pratiques	Jours & Horaires des cours	Tarif Licences	Cotisations Club	Lieux des entraînements
Self Défense	Lundi: 19h00 - 20h30	Pas de licence	Adultes 120€ pour 1 seul « bloc » Etudiants / Lycéens 90€ pour 1 seul « bloc » ----- Pratique multi-blocs « Full access »: 40€ en plus + licence si nécessaire	Poitiers Université C7
Kali	Mardi: 19h30 - 20h30			Poitiers Université B9
Systema	Mardi: 20h30 - 22h00	Pas de licence		Poitiers Université B9
	Jeudi: 20h30 - 22h00			Poitiers Gym. Rivaud
	Vendredi:12h00 - 13h30			Poitiers Saint Eloi
Aïkibudo	Mardi: 19h00 - 20h30	38 € (FFAAA)		Poitiers Université C7
Kobudo	Jeudi: 20h30 - 22h00			Poitiers Université B9
	Mercredi: 20h30 – 22h00	21 € (FKSR)		Poitiers Saint Eloi
Jeudi : 19h00 – 20h30				
Karaté-do	Lundi: 20h30 - 22h00	37 € (FFK)		Poitiers Université C7
	Mercredi: 20h30 - 22h00			
Judo	Mercredi: 19h00 - 20h30	41€ (FFJ)		
Ju Jitsu Ju Jitsu Fighting	Jeudi: 19h00 - 20h45			
Combat Mix Karaté-Mix & Ju Jitsu No-Gi	Jeudi: 20h15 - 21h45	37€ (FFK) ou 41€ (FFJ)		
	Vendredi: 19h15 - 20h45			

- Pour plusieurs personnes faisant partie d'un même foyer => Réduction de 15% sur la somme des cotisations club.
- Possibilité de paiement en 3 fois sur la cotisation club (chèques et espèces acceptés).
- Adhésion en cours d'année ou au trimestre forfaitaire à 50€/trimestre pour 1 seul bloc.
- Les personnes déjà licenciées dans un autre club (FFJudo, FFAAA, FFKaraté, FKSR) payent seulement la cotisation club.

Possibilité de participer gratuitement à 2 séances d'essais

⇒ **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE (valide et de moins de 3 ans)**

Calendrier et planning des cours pour la saison

PLANNING DES COURS - PEC ARTS MARTIAUX										
LUNDI	MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI	
Université C7	Université C7	Université B9	Lycée St Jacques	Université C7	Université B9	Université C7	Université B9	Lycée St Jacques	Université C7	Gym. RIVAUD
										12:00 - 13:30 SYSTEMA
19:00 - 20:30 SELF DEFENSE	19:00 - 20:30 KALI		19:00 - 20:30 AIKIBUDO	19:00 - 20:30 JUDO		19:00 - 20:15 JU JITSU		19:00 - 20:30 KOBUDO	19:30 - 20:45 BOXE Pieds-Poings	
20:30 - 22:00 KARATE-DO	20:30 - 22:00 JJB (partenaire KOZEN)	20:30 - 22:00 SYSTEMA		20:30 - 22:00 KARATE-DO	20:30 - 22:00 KOBUDO	20:15 - 21:45 COMBAT MIX		20:30 - 22:00 SYSTEMA	20:45 - 21:30 Cross' PEC Stretch' PEC	
						20:30 - 22:00 AIKIBUDO				

- Nous vous invitons à consulter la page des créneaux horaires sur : <https://www.pec-artsmartiaux.com/horaires.html>
- Calendrier annuel à télécharger sous : <https://www.pec-artsmartiaux.com/stages/calendrier-club/calendrier-des-cours.html>

Les Dojos et lieux d'entraînement

- Poitiers Université B9 : Gymnase Universitaire bat. B9, Salle A - Rue Georges Bonnet - 86000 POITIERS.
- Poitiers Université C7 : Gymnase Universitaire bat. C7, Dojo - Allée Jean Monnet - 86000 POITIERS.
- Poitiers St Eloi : Lycée Saint Jacques de Compostelle, Dojo - 2 Av. de la Révolution - 86000 POITIERS.
- Poitiers Gym. Rivaud: Gymnase RIVAUD, 33 Rue Henri Barbusse - 86000 POITIERS.

Equipeement individuel nécessaire

- Judo / Ju-Jitsu / Aikibudo / Kobudo** : 1 kimono blanc « type judo à grains de riz » + ceinture
- Karaté** : 1 kimono karaté + ceinture + gants karaté + protège pieds-tibias et coquille
- Self Défense / Kali** : Tenue de sport ou de ville (jeans, jogging, T-shirt) + coquille + une paire de gants « MIX » ouverts
- Combat Mix** : Short / Tshirt ou lycra / pantalon de kimono + Gants ouverts Mix + protections pieds-tibias, protège dents + coquille
- Boxe Pieds-Poings** : Idem Combat Mix et Gants de boxe
- Systema** : Tenue de sport ou de ville (jeans, jogging, T-shirt)



Comment s'inscrire ?

Pour l'inscription venez retirer un « Dossier d'inscription » au PEC Arts Martiaux ou à télécharger sur notre site Internet.

Les documents à prévoir sont les suivants :

- **1 Certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique des arts martiaux et sports de combat. (Pour les compétiteurs fournir un certificat médical avec la mention « Apte à la compétition »).
- **2 Chèques à l'ordre du PEC Arts Martiaux** (un chèque pour la licence et un chèque pour la cotisation club).

Discipline(s) pratiquée(s)

AIKIBUDO	
KOBUDO	
KARATE	
JUDO	

JU-JITSU	
BOXE Pieds-Poings	
COMBAT MIX	
JU-JITSU Brésilien	

SELF DEFENSE	
KALI	
SYSTEMA	
Cross/Strech' PEC	

Fiche Individuelle de renseignements

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : _____ **Lieu :** _____

Adresse : _____

Profession / Situation : _____
(Précisez votre domaine d'activité / d'études)

N° de Téléphone : _____ **N° de Portable :** _____

Adresse e-mail : _____

N° de licence : _____

Grades et Dates d'obtention (reportez-vous à votre passeport sportif)

Blanche : _____ **Jaune :** _____
Orange : _____ **Verte :** _____
Bleue : _____ **Marron :** _____

Noire 1er Dan : _____
Noire 2ème Dan : _____
Noire 3ème Dan : _____
Noire 4ème Dan : _____
Noire 5ème Dan : _____



Date d'entrée au PEC ARTS MARTIAUX : _____

Nombre d'années de pratique dans une autre discipline : _____
(précisez la discipline sportive, art martial ou pas et le niveau)

Informations complémentaires : _____

(ex: compétences particulières dans un domaine, secouriste, informaticien, membre d'une autre association ...)

Autorisation Parentale

(Applicable aux mineurs seulement)

Nous, (Parents, Tuteurs)* :

autorisons notre fils, fille* : né(e) le :

à participer aux entraînements de Judo / Ju-Jitsu / Aïkibudo / Self Défense / Karaté / Combat MIX / Kobudo / Kali / Boxe Pieds-Poings / Systema* du P.E.C Arts Martiaux, qui se dérouleront, dans les Dojos du GU2 ou GU3.

Nous certifions que notre fils, notre fille* est licencié(e) pour l'année sportive 20..... / 20....., et qu'il, qu'elle* a passé un examen médical pour la pratique du Judo / Ju-Jitsu / Aïkibudo / Self Défense / Karaté / Combat MIX / Kobudo / Kali / Boxe Pieds-Poings / Systema*

En cas d'accident, nous autorisons le Responsable du club, le Directeur technique ou l'Enseignant à faire pratiquer les soins ou toute intervention qui apparaîtrait nécessaire (prise en charge par les Pompiers ou évacuation vers le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, rue de la Milétrie)

(* rayer la mention inutile)

Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'urgence :

.....

.....Tél:

Nous acceptons les conséquences des mesures qui pourraient être décidées par le Responsable du club, le Directeur technique ou l'Enseignant pour en assurer la discipline.

Pour rappel :

- ✓ Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur sur le tatami.
- ✓ En cas de problème survenu lors du trajet parking - Dojo ou Dojo - parking, le club ne peut être tenu responsable.
- ✓ Les élèves doivent arriver à l'heure à leurs cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation du professeur.
- ✓ Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant doivent le faire en silence et ne pas intervenir pendant le cours.
- ✓ Les parents sont priés d'être présents à la fin des séances d'entraînement. Si les parents sont absents, les élèves devront les attendre à l'intérieur du Dojo.

MERCI de votre compréhension.

Fait à : le

Signature des Parents ou Tuteurs*,
 précédée de la mention : **Lu et approuvé**

Attestation de santé pour le renouvellement d'une licence sportive

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence FFAAA, FFJudo, FFKaraté, FKSJ ou pour les activités de Self Défense, Kali et Systema au PEC ARTS MARTIAUX, je soussigné(e) atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ⁽¹⁾ QS-SPORT CERFA n°15699*01 fixé par arrêté du Ministre chargé des sports, daté du 20 avril 2017 et publié au Journal officiel du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport :

☐ J'ai répondu **NON** à la totalité des rubriques du questionnaire.

=> Dans ce cas, je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Mon certificat médical initialement délivré est daté du : _____

☐ J'ai répondu **OUI** à l'une ou plusieurs rubriques du questionnaire.

=> Dans ce cas, je suis informé(e) que je dois produire à mon club un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des Arts Martiaux, sports de combat ou du Sport en général.

NOM et prénom : _____

Date : _____ Fait à : _____

Signature :

Dans le cas où le/la licencié(e) concerné(e) est mineur(e) :

Nom et prénom du représentant légal : _____

Date : _____ Fait à : _____

Signature :

(1) – Le Questionnaire « QS-SPORT CERFA n°15699*01 » est fourni dans le dossier d'inscription du PEC Arts Martiaux

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.